



KMCO Hardelot

Club Fitness

Charte du Club Fitness

Conditions d'accès

Les cours se déroulent dans la salle fitness de la base de glisse George Pernoud.

Pour participer à une séance, le participant doit **impérativement avant l'activité** :

- réserver la séance sur le planning des réservations au moins 48h à l'avance ;
- avoir acheté un e-ticket permettant l'accès à la séance.

L'achat des e-tickets se fait :

- en ligne à partir du site kmco-hardelot.fr ;
- ou à l'accueil aux heures d'ouverture du secrétariat.

Les séances KMCO sont gratuites pour les adhérents, il suffit de réserver la séance sur le planning.

Planning et réservations

Les cours sont collectifs et le nombre de participants est limité à la capacité autorisée de l'activité.

La réservation est obligatoire pour participer à une séance au moins 48 h à l'avance.

Si l'effectif minimum requis pour une séance n'est pas atteint, celle-ci pourra être annulée : dans ce cas, le participant sera prévenu par mail ou téléphone.

Si la séance est maintenue et s'il reste de la disponibilité, la réservation restera possible jusqu'à 2 heures avant la séance. En cas de force majeure, il sera possible d'annuler ou de replanifier sa réservation jusqu'à 2 heures avant la séance. Toute réservation non annulée 2 heures avant la séance sera due.

Tenue et matériel

Pour accéder à la salle de fitness, il est nécessaire d'apporter des chaussures de sport avec des semelles propres (non utilisées à l'extérieur).

Il est conseillé d'apporter serviette et bouteille d'eau.

Le KMCO met à disposition des tapis de sol, mais il est possible d'apporter le sien.

Tout participant sera tenu de nettoyer le matériel avec des sprays mis à disposition.

Responsabilité

En s'inscrivant à une séance, le participant **atteste avoir la condition physique requise** pour l'activité et **décharge le KMCO de toute responsabilité** en cas d'incident lié à son état de santé.